

Message de Daniel Panetto aux marchands de presse #13 du 7 mai

lun 11/05/2020 - 11:55

Chères consœurs, chers confrères,

Nous y sommes, le déconfinement du pays se profile. Je tenais à féliciter ceux d'entre nous qui sont restés ouverts envers et contre tout, en très grande majorité, pour continuer d'assurer notre mission de service public et souhaiter une bonne réouverture à ceux qui ont dû rester fermés. 95% des indépendants que nous sommes sont d'ores et déjà sur le pont, c'est tout simplement exemplaire, nous pouvons en être fiers !

Quelques derniers conseils sont de mise. Il nous faudra maintenir notre vigilance concernant notre protection, celle de nos collaborateurs et de nos clients. Nous devons continuer à appliquer les gestes barrières et la distanciation sociale. Pour rappel, nous devons afficher les consignes sanitaires dans nos magasins pour discipliner nos clients. Vous pouvez consulter les fiches protocolaires habituelles, [sous ce lien](#). Pour autant je vous sais déjà rodés à l'exercice, je ne suis pas inquiet.

Je vous en parlais lundi, un protocole de déconfinement a été mis en place par le gouvernement, à destination des entreprises. Je relève une nouveauté dans les mesures que nous sommes tenus de mettre en place puisqu'**il impose le respect d'une jauge**. Afin que tout ceci soit pour vous le plus clair possible et vous simplifier la mise en œuvre, nous vous avons rédigé une fiche explicative et réalisé [un schéma de magasin pour exemple](#). Je vous invite très fortement à les consulter et à bien respecter ces indications.

La semaine prochaine je reviendrai vers vous pour faire un point sur la situation de Presstalis. Nous aurons sans doute du nouveau à partir du 12 mai, date de l'audience au Tribunal de commerce de Paris. D'après les informations qui me sont remontées, vous devriez tous en principe avoir reçu votre chèque de complément de rémunération de Presstalis (j'ai reçu le mien par la poste hier) et comme j'ai déjà eu l'occasion de l'écrire, j'ai déjà exprimé à notre ministre Franck Riester - je lui ai encore rappelé hier lors d'une visioconférence - que ma préoccupation était désormais le semestre en cours, se terminant fin juin, et que je souhaitais que la même garantie nous soit apportée pour son règlement en septembre.

Dernière information importante : le Ministère de l'Economie a récemment évoqué un projet **d'abandon** des charges sociales, et non plus un report. Cependant, cette mesure ne

concernerait pour l'instant que les entreprises qui ont subi une fermeture administrative. Or je pense que ceux qui ont été en première ligne pendant le confinement, comme nous, devraient aussi en bénéficier. Je suis en train d'agir auprès du ministère pour tenter d'obtenir que les conditions soient les mêmes que pour l'obtention du fonds de solidarité afin d'obtenir également l'annulation des charges.

Je vous souhaite bon courage pour le déconfinement. Je maintiendrai le lien étroit entre nous.

Continuez de prendre soin de vous et de vos proches.

Bien solidairement,

Daniel Panetto